

Saint-Germain-de-Tallevende-La Lande Vaumont

Commune nouvelle de Vire-Normandie

L'église Saint Pierre de La Lande-Vaumont et son cimetière



L'art et la foi de nos ancêtres

Nous ont légué des églises

Signes visibles d'une réalité invisible

La revue municipale de la commune de Saint-Germain-de-Tallevende-La-Lande-Vaumont de 2003 publia une notice nécrologique consacrée à l'abbé Bernard Lebouteiller dans laquelle nous pouvons lire « la Lande Vaumont ça n'existe plus ! ». Il s'agissait de confirmer qu'il n'y avait plus aucun rassemblement communautaire à La Lande-Vaumont et qu'une seule église suffisait. C'est sous l'épiscopat de Mgr Pierre Pican (1988-2010) que fut prise cette décision. Le Conseil municipal de la commune fusionnée de Saint-Germain-de-Tallevende-Lande-Vaumont (voir délibération du 3/3/1977) refuse d'accorder la subvention pour le gardiennage de l'église de La Lande-Vaumont dans sa décision du 29 avril 1994 compte-tenu que cette dernière ne sert plus au culte.

La réorganisation administrative et religieuse après la Révolution française remettait en cause toute l'organisation territoriale des anciens diocèses. Il n'y avait plus qu'un seul curé au chef-lieu du canton et les autres prêtres nommés étaient des succursaires. Le 26 fructidor de l'an 12 de la République (13 septembre 1804) c'était déjà d'une certaine façon à l'ordre du jour. A la question posée par le Sous-préfet de Vire, les habitants de Maisoncelles-la-Jourdan demandaient à former une succursale et avouaient que La Lande-Vaumont pouvait y être réunie. Ceux de La Lande, quant à eux, demandaient à former une autre succursale au moyen du démembrement de quelques hameaux de Tallevende-le-Grand. Les habitants de Maisoncelles-la-Jourdan ne supposaient pas que leur église puisse être fermée car elle était au centre de la commune, déjà très peuplée et très étendue. L'église de la Lande-Vaumont, qui est la plus voisine, dont le nombre des habitants ne s'élève qu'à la moitié de ceux de Maisoncelles, ne suffit que pour contenir les siens et les deux églises n'étaient éloignées que d'une demi-lieue environ (2 V 32 aux archives départementales du Calvados).

La paroisse de La Lande-Vaumont appartenait avant la Révolution française au diocèse de Coutances. Située dans l'archidiaconé du Val de Vire, elle relevait du doyenné de Landelles. C'est l'une des paroisses extrêmes dudit diocèse. L'église était sous le patronage du seigneur du lieu comme le précise le Pouillé de 1332 « dominus de landa est patronus ecclesie de landa. Rector percipit omnes decimas parrochie, et habet manerium et circa viginti acras terre et solvit viginti denarios pro capa episcopi et viginti denarios pro crismate et tres solidos pro circata in paribus annis. Non est taxata ». Une autre mention est extraite de la table des ordinaires et pouillés d'Ernest Fleury (manuscrit 39) : ecclesia de Landa Vauman patronus Hisculphus Ruault rector percipit omnia et valet XV libras (206). Cette autorité du seigneur sur l'église est confirmée par le dernier Pouillé dit de Louis XVI « la Lande Vaumont, doyenné de Landelles, Saint Pierre apôtre fêté le 29 juin, patron : le seigneur du lieu. Le curé possède toutes les dîmes de la paroisse et a 18 vergées de terre d'aumônes. Le bénéfice est exempt de déport par un titre particulier. Dîme : 600 gerbes de seigle qui donnent 60 boisseaux, 1200 gerbes d'avoine qui donnent 120 boisseaux, 60 boisseaux de sarrasin, 3 tonneaux de cidre, les aumônes : partie en plant, pré et labour. Total net : 305 livres ».

Quant à l'église elle-même son aspect a évolué. Nous avons quelques éléments précisés dans le rapport qu'en fit monsieur Arcisse de Caumont, dans la statistique monumentale du Calvados en 1857, je cite « ***L'église de La Lande Vaumont est très petite, en forme de croix, avec une petite tour en terre revêtue en essente sur le transept nord. On y voit une petite fenêtre romane au nord de la nef, et à l'est une fenêtre flamboyante à deux baies. Un petit porche ogival correspond à la première travée du sud. A l'ouest il n'y a pas de porte, mais une petite fenêtre tréflée. Sur la***

*fenêtre du transept, que la tour forme au nord, on lit « ... CONSTRUCTA.A.S./CRISEL.RECTORE.NO/DESMONS ».*

Cela mérite d'être précisé car j'y lis moi-même « TIO CONSTRUCTA.A.S./EFISEL.RECTOR/DESMONS. »  
1

*Dans le chœur est le tombeau de Julien des Rotours. La cloche porte l'inscription suivante : JAY ETE NOMMEE GABRIEL JOSEPHINE PAR M GABRIEL FRANCOIS DES ROTOURS DE CHAULIEU ET D. M. JOSEPHINE DU BUISSON DE COURSON BENITE PAR M PIERRE M. B. J. C. MAUDUIT J PORQUET C DUHAMEL P DUHAMEL M CHAMPION J AMAND MG. L'église de La Lande Vaumont est sous l'invocation de saint Pierre ; le seigneur nommait à la cure, qui, avant la Révolution, dépendait du diocèse de Coutances* (Arcisse de Caumont, statistique monumentale du Calvados, tome 2, Vire et Bayeux, pages 84-85).

Le tombeau du chœur a disparu depuis.

#### L'église :

L'édifice actuel présente, à l'extérieur, un plan cruciforme avec deux chapelles formant la croisée du transept au nord et au sud. L'édifice est bâti en pierre de pays où l'on trouve des granits anciens et du bleu de Vire pour la fin du 19<sup>e</sup> siècle. La nef est prolongée à l'ouest par un clocher porche néogothique épaulé d'une tour d'accès au beffroi sur son flanc nord. Une sacristie prolonge le chevet plat du chœur, à l'est. Les deux baies qui éclairent les parois latérales du chœur présentent la forme d'anse de panier. Une très belle fenêtre à deux baies géminées trilobées, à remplage enflammé, du 16<sup>e</sup> siècle éclaire le maître-autel. L'espace compris entre la sacristie et le chevet plat du chœur est investi par un arbuste.

La chapelle méridionale est éclairée par une baie en arc brisé datée de 1619 disposée juste au-dessus d'une porte d'accès. Cette dédicace est surmontée d'une console ayant probablement porté le cadran solaire. Une baie rectangulaire, du 17<sup>e</sup> siècle, éclaire la chapelle du transept nord. Elle porte la dédicace de « tio constructa a s e Fizel rector des Monts » (ça ne semble être qu'une partie de linteau).

Trois autres baies éclairent la nef sur son flanc nord : un arc ogival, une anse de panier (au centre), une baie rectangulaire tandis que le flanc du midi est percé de deux baies en anse de panier. Une petite porte latérale permettait l'accès au haut de la nef. Toutes les baies, à l'exception de la maîtresse vitre du chœur sont protégées par des grilles de fer forgé anciennes. Le clocher-porche néogothique est épaulé de quatre contreforts.

L'intérieur de l'église atteste de travaux réalisés dans l'après-guerre dans le cadre des dommages de guerre, suivis d'autres. L'ensemble des voûtes est cintré, enduit et peint. Toutes les fenêtres sont garnies de vitraux losangés serties au plomb. La nef a conservé 21 bancs uniformes. Le sol est de ciment. Les parois enduites. Un très joli Christ de perque en bois ancien peint (16<sup>e</sup> siècle) est suspendu au haut de la nef (le bois semble être rongé).

---

<sup>1</sup> Le premier mot de la deuxième ligne pose problème.

La chapelle sud conserve une Vierge à l'enfant en plâtre peint et repeint. Le retable sud présente un marche-pied sur lequel a pris place un autel coffre trapézoïdal. Le tabernacle ancien est disloqué. La contretable se compose de deux stylobates portant deux colonnes rudentées avec bases et chapiteaux corinthiens. Le stylobate de gauche est illustré du cœur enflammé de Marie transpercé par le glaive. Une niche a été pratiquée dans les murs au centre pour recevoir cette importante Vierge à l'enfant. Cette niche au fronton cintré est illustrée d'une nuée. Deux anges adoreurs aux ailes plus ou moins endommagées ont été disposés de part et d'autre de l'autel. Ils sont en bois peint 17<sup>e</sup> siècle. Des vestiges de bois peint subsistent dans cette chapelle.

Le socle du plateau liturgique à l'entrée du chœur est en cours de destruction. La cuve des fonts baptismaux qui servait d'autel contemporain n'est plus en place. Elle a été déplacée vers l'église de Saint-Germain-de-Tallevende. Une lampe de sanctuaire est suspendue.

L'autel majeur est de style néogothique. Il est signé de J Bourdon, sculpteur à Caen, 1900. Deux gradins forment le marche-pied. L'autel coffre est illustré d'un devant d'autel à doubles arcatures géminées trilobées garnies des saints évangélistes, de gauche à droite : Mathieu et l'homme ailé ; Luc et le taureau ailé ; Jean et son aigle ailé ; Marc et son lion ailé qu'on appelle le tétramorphe. La table d'autel est gravée d'un svastika sommairement pratiqué. La pierre sacrée est de marbre coloré. Il y a un gradin au-dessus de la table d'autel et un tabernacle dont la porte est ornée d'un calice, hostie, sarments de vigne. Une statuette de la Vierge de l'apocalypse est présentée. Ce tabernacle est rythmé de deux colonnettes avec bases et chapiteaux, des arcatures trilobées et sur les flancs des crénelages. La prédelle présente des arcatures trilobées de différentes tailles, une plus grande et deux plus petites sur chacun des deux panneaux. Les statues de Saint Pierre en bois peint ancien, 17<sup>e</sup> siècle, au nord et du Sacré cœur de Jésus au midi en plâtre contemporain signé Raffi, Paris, ont pris place au chevet du chœur.

Divers objets y sont disposés : une tinterelle, une navette, quatre burettes, deux pieds de chandeliers en bois, deux porte-bougies, un tabor. Une pierre sacrée a été déposée.

Un harmonium en mauvais état signé Kasriel de Paris est en place au haut de la nef, à gauche. Le chemin de croix, en plâtre contemporain, ne présente que treize stations. Les statues en plâtre contemporain de Saint Antoine de Padoue, Sainte Thérèse de l'enfant Jésus et de la Sainte face. Un confessionnal contemporain est à sa place au bas de la nef.

On remarquera un tableau ancien, œuvre signée de Guernier, 1829, représentant sur toile Saint Pierre apôtre tenant ses clefs et le coq en arrière-plan ainsi que les deux mémoriaux paroissiaux dans la nef, en souvenir des morts des conflits : 4 victimes civiles en 1944, 7 morts et 2 disparus en 1914-18, 1 mort AFN.

L'église a fait l'objet d'au moins deux inventaires, le 1<sup>er</sup> issu de la statistique mobilière des églises de Basse-Normandie dans lequel on signale la présence d'un beau retable avec sa Vierge à l'enfant et deux anges adoreurs, bois 18<sup>e</sup> siècle, une statuette de la Vierge à l'enfant posée sur le tabernacle, un crucifix provenant d'une poutre de gloire, des fonts-baptismaux en granit, la peinture de Saint Pierre apôtre, une armoire dans la sacristie du 18<sup>e</sup> siècle et une statue de Saint Jean évangéliste, en bois 17-18<sup>e</sup> siècle (Art de Basse-Normandie, Jacques Pougheol, 1962) et l'inventaire réalisé par les membres de l'association patrimoine culturel et art sacré dont un article signé d'Aude Maisonneuve, a été restitué dans la revue municipale de la commune en 2007).

Les fonts-baptismaux et la statue de Saint Jean ont été, sur les préconisations de Christian Périer, extraits de cette église et envoyés à Saint-Germain. C'est une décision étonnante car l'église n'a pas officiellement désaffectée et certifié par un document dument signé entre le Préfet du Calvados et l'évêque du diocèse de Bayeux.

#### Histoire générale :

Les visites archidiaconales apportent quelques informations sur l'église et le personnel paroissial. La plus ancienne datée de 1682 nous apprend que maître Jean des Monts en est le curé. Le cimetière est en bonne réparation. Il y a nécessité de réparer le lambris du chœur ainsi que d'enduire la sacristie. Un ciboire d'argent doit être acheté. Il est nécessaire de travailler à la décoration de l'église, acheter des ornements, un missel, à condition toutefois que le tiers en sortirait du bénéfice du trésor.

En 1683, Julien Anger est vicaire, Etienne Anger est prêtre et Fleury du Mont assure la fonction de custos. Georges Hamel, trésorier, absent lors de la visite du collaborateur de l'évêque est condamné pour cette absence à une amende en faveur de la décoration de l'église. Le cimetière est bien clos et fermé, dans lequel état il sera maintenu. La couverture de la nef sera réparée aux endroits où elle est endommagée. La sainte ampoule pour le saint chrême n'est pas bien soudée. L'aire de la nef sera aplanie en plusieurs endroits où nous « l'avons trouvée très mal tenue » précise l'archidiacre. Jean Lemonnier a rendu son compte pour l'année 1679. Guillaume Hamel n'a pas satisfait à son devoir pascal ; les monitions canoniques lui seront faites. Le sieur curé a promis qu'il fera acheter quelques ornements pour son église à la Guibray prochaine.

En 1684, le personnel paroissial est identique ; Fleury du Mont est représenté par Jean, son frère et Jean Hamel est trésorier. Le cimetière et le dehors de l'église sont trouvés en bonne réparation et au regard du dedans il est remarqué qu'il avait été travaillé au lambris du chœur et qu'il y manquait encore quelques endroits à réparer. Les tombeaux qui pavent l'allée de la nef seront relevés et mis les uns après les autres au niveau afin que l'aire en soit plus régulière et tout particulièrement le long de l'allée du chœur allant à la porte. Il y a besoin d'un ciboire d'argent pour y conserver les saintes hosties au lieu du vieux d'étain qui est malpropre. Les ornements que nous avons ordonné d'acheter ne l'ont pas été parce que l'argent qui avait été destiné pour acheter de la toile a été employé pour la fonte d'une cloche qui est nécessaire. Deux comptes ont été présentés. Jean Anger, l'aîné, les Mollières, est redevable au trésor de 98 livres à raison d'un amortissement qui lui a été remis dans les mains.

En 1685 alors que le personnel est toujours le même, la présence de Jean Lemonnier, trésorier en charge, est constatée. Le cimetière est bien clos et fermé. Ordonnons qu'aussitôt que la paille qui est sur la chapelle sera ôtée qu'on ait à la couvrir de tuiles ou d'essentes ainsi que le reste. La petite réparation du lambris du chœur et celle de la nef n'est pas encore faite mais le sieur curé nous a fait montrer du bois préparé non seulement pour réparer le lambris du chœur mais aussi pour lambrisser toute la nef qui ne l'est pas encore et il a promis qu'il va acheter de la pierre pour réparer toute l'église et qu'il travaillera incessamment à faire faire une contretable au maître autel et à acheter un ciboire d'argent pour contenir les saintes hosties. Georges Hamel est invité à présenter son compte et il nous a fait voir un mémoire dans lequel il marque avoir reçu une partie des rentes toutes entières, d'autres à moitié, d'autres au titre, d'autres oubliées. Il est condamné en raison de son absence.

Jacques Duhamel, custos, est présent à la visite de 1686 à laquelle participe également le même personnel paroissial. Michel Pierre et Gilles Hamel, frères, sont trésoriers en charge. Toutes choses sont trouvées dans leur propreté ordinaire ; toutes les ordonnances ayant été exactement exécutées. Il ne reste plus qu'un compte à rendre. Le compte de Georges Hamel est approuvé. Jean Morcel et Jean Barbot ayant fait plainte de maître Etienne Anger, prêtre, au sujet d'une somme d'argent, Etienne Anger a été prié de restituer cet argent. Nous avons ordonné, précise l'archidiacre, que les pères et mères n'aient pas à manquer d'envoyer leurs enfants à l'école, non seulement pour y apprendre à lire mais encore les choses nécessaires au salut et que s'ils y manquent à l'avenir, après notre présente ordonnance lue, ils seront privés des sacrements. Etienne Anger recevra des titres pour faire payer les redevables de ce qui est dû. Etienne Anger ayant entendu lire notre ordonnance au sujet de la restitution qu'il doit faire sur ses obligations entre les mains du sieur curé qui est pareillement saisi des papiers du sieur Barbot.

Je relève dans le compte que rendent Michel Pierre et Gilles Hamel, comptables pour l'année 1686 que la somme de 40 sols est baillée à Noël Anger, menuisier, pour avoir fait faire un grand lutrin (G1099).

En 1689 noble et discrète personne, maître Jean des Monts est toujours curé. Jean Anger est vicaire ; Julien et Etienne Anger, prêtres ; Etienne Anger, custos ; Marin Rondel, trésorier en charge. Le cimetière est bien clos et fermé. La couverture de l'église est en bon état. Il manque quelques festures sur le haut de la tour. Au-dedans de l'église toutes choses y sont propres et en bon ordre, néanmoins, fait dire l'archidiacre, nous avons regardé la grande vitre qui est au-dessus du grand autel fait en faux jour qui incommoder non seulement le célébrant mais aussi ceux qui chantent au lutrin, pourquoi avons ordonné qu'elle soit bouchée et en même temps qu'on ait à faire faire l'ouverture plus grande de celle qui est au côté de l'épître pour donner le jour nécessaire à l'autel et qu'on ait à construire la contretable qui est commencée et dont le dessin est assez joli. Les bancelles de la nef ont été réformées mais pas aussi proprement que nous l'eussions souhaité. Guillaume Hamel fils Georges, n'ayant pas encore fait son devoir de pâques, nous avons ordonné qu'il soit encore nommé au prône de la messe.

Jean Duhamel est un acolyte présent à la visite de 1690 avec le même personnel paroissial. Le cimetière est en assez bon état cependant il est remarqué que les voisins pour ne pas se donner la peine de faire le tour pour entrer par l'échelier ou par la barrière, passent par-dessus les murs, ce qui les ruine et fait des brèches par où les animaux pourraient entrer dans ledit cimetière. La couverture de l'église est en bonne réparation et au-dedans toutes choses sont dans la propreté ordinaire où néanmoins on n'a pas encore exécuté notre ordonnance concernant les vitres du chœur et de la contretable qui n'est pas encore achevée. Il faut faire réparer la vitre du bas de la nef qui est cassée. Nous avons défendu à Etienne Anger, prêtre, de célébrer la messe à l'avenir à raison de son grand âge et de ses incommodités qui ne lui permettent pas de faire les choses nécessaires pour l'acquitter dignement. Tout le monde a fait son devoir de pâques à l'exception de Guillaume Hamel qui depuis deux ans ne s'est pas présenté. Il souffrira les monitions canoniques.

Pierre et Jean Lemonnier, frères, trésoriers en charge, sont présents à la visite de 1691. Toutes choses au-dedans et au-dehors de l'église sont en bon état et en bon ordre parce qu'on a exécuté nos ordonnances. La contretable est bientôt dans sa perfection. Les vitres du chœur et de la nef ont été réparées et les bois pour lambrisser la nef seront bientôt en état d'être employées et que tous les

comptes sont rendus. Les paroissiens ont fait leur devoir de Pâques. Aucune ordonnance n'est nécessaire sinon d'exhorter le sieur curé à continuer ses soins à maintenir toutes choses dans le bon ordre où nous les avons trouvées.

Deux ans plus tard, en 1693, alors que Pierre Legrand est trésorier en charge et les personnel identique à la visite précédente, le cimetière est maintenu bien clos et fermé mais l'essente dont l'église est couverte est devenue bien vieille et endommagée, par conséquent il faudra bientôt y travailler à mettre des neuves. Certaines fissures se font à la tour, ce qui marque que les fondements ne sont pas bons et que le maçonage n'est pas bien fait, étant du côté de l'église au bas du chœur. Au-dedans de l'église toutes choses sont assez propres à la réserve de la nef où il faudra placer un lambris aussitôt que les bois qui sont destinés pour être employés seront en état. Faire changer une des ampoules pour les saintes huiles. Faire rendre deux comptes. Les paroissiens ont tous tâché de faire leur devoir de Pâques.

Le cimetière est bien clos et fermé en 1695, à la réserve de la barrière duquel on attachera une serrure. Le sieur curé a fait travailler à la couverture du chœur du côté du septentrion ; fait réparer la noue entre le clocher et le chœur. Il y aura besoin de travailler à celle de la nef particulièrement en bas et y mettre de l'essente neuve. Au-dedans : propreté et bon-ordre ordinaire. On souhaite qu'il soit mis quelques petits amortissements au haut de la contretable ; de faire faire le lambris de la nef. Tous les comptes ont été rendus à la réserve de ceux des années 1693 et 1694.

Le cimetière est en 1697 toujours maintenu en bon état. Les réparations de la couverture de l'église ont été faites aussi solidement que possible. Il faut faire travailler sur la nef. Au-dedans, toutes choses sont dans le bon ordre ordinaire. Unes custode d'argent, plus grande que celle que nous avons trouvée a été remarquée ainsi qu'une grande croix pour la procession au lieu de la vieille qui est malpropre. Il est nécessaire de faire enduire et blanchir les murs qui sont sous la noue de la tour. Nous avons trouvé les paroissiens si bien réglés par les soins et le zèle du sieur curé que nous n'avons lieu que de le louer et l'exhorter à continuer.

Jean Duhamel, sous-diacre, est présent à la visite de 1698 ainsi que Jacques Duhamel, custos, le curé et vicaire. Le cimetière est bien clos et fermé. Toutes choses sont maintenues proprement et en bon ordre tant au niveau du ciboire d'argent qui doit être acheté que de la croix qui doit être changée par une autre plus propre et du lambris qui doit être fait dans la nef dont les bois sont disposés. Nous espérons du zèle du sieur curé qui nous a toujours marqué de beaucoup d'attention pour ce qui regarde la décoration de son église.

Jean Duhamel est, à la visite de 1700, diacre. Jacques Duhamel, le custos est excusé, et Jean-Baptiste Fizel est trésorier en charge. Le cimetière est toujours maintenu en bon état. La couverture du chœur est en bonne réparation mais les paroissiens se sont contentés de faire espérer celle de la nef. Ordonnons d'être refaite de neuf. Le grand autel est assez bien décoré avec celui de la chapelle Notre Dame mais on n'a pas encore satisfait à faire le lambris de la nef quoique les bois soient préparés. On a appris que les sieurs Duhamel, diacre et sous-diacre, ne portent pas les habits ecclésiastiques conformément aux canons. Jean Duhamel, diacre, s'occupe trop des affaires. Nous leur avons enjoint de devenir de bons ecclésiastiques et de donner un meilleur exemple. Guillaume Hamel n'a pas fait son devoir pascal depuis deux ans. Michel Hamel est prié de ne pas manquer d'assister à l'office de la paroisse. Il y a encore quelques autres personnes qui n'ont pas fait leur devoir de Pâques.

Noble et discrète personne, Jean des Monts, curé, est présent à la visite de 1701 ainsi que Jean Duhamel, diacre, Jacques Duhamel, custos, Jean Bazin, trésorier. Le cimetière est toujours bien clos. La couverture du chœur est en bonne réparation ; celle de la nef a besoin d'être réparée. Toutes choses, au-dedans, sont entretenues en bon ordre. Le sieur curé a beaucoup de zèle pour la décoration de son église et le salut de ses paroissiens. Trois comptes restent à rendre. Deux frères n'ont pas satisfait à leurs Pâques, nous espérons sur le saint temps du jubilé.

Jacques Duhamel est reconnu comme prêtre à la visite de 1703 et Sébastien Anger est custos. Le cimetière est toujours clos et fermé. La couverture est en bonne réparation mais celle de la nef a besoin d'être réparée à raison que les essentes en sont pourries et où l'on travaillera au plutôt. Au-dedans de l'église toutes choses y sont continuellement entretenues et proprement maintenues et en bon ordre par les soins du sieur curé qui a toujours eu beaucoup de zèle pour bien instruire ses paroissiens et bien régler sa paroisse et nous avons beaucoup de regrets d'apprendre qu'il nous a fait démission de son bénéfice. Il nous a présenté le compte de l'année 1700. Jean Duhamel, diacre, doit une rente au trésor dont il n'a voulu vider ses mains, pourquoi nous lui enjoignons de rendre incessamment les deniers dû ou d'en passer contrat. Il n'y a aucun scandale dans la paroisse mais il y a quelques-uns de ses paroissiens qui n'ont voulu se mettre en état de faire leur devoir de Pâques. On a appris que les paroissiens s'arrêtent dans le cimetière de même dans le portail pour traiter leurs affaires et faire des délibérations contre et au préjudice des canons de la déclaration du roi.

Jean des Monts, ancien curé est présent à la visite de 1704 ainsi que maître Marin Le Gorgeu, curé. Jean Duhamel, diacre, Etienne Rondel, custos et Georges Anger, trésorier, sont présents. Le cimetière est bien clos et fermé. La couverture du chœur est en assez bonne réparation mais celle de la nef a besoin d'être réparée tout de neuf ; les essentes étant déjà préparées. Au-dedans, nous avons remarqué qu'il est nécessaire d'avoir une petite custode d'argent pour mettre le saint viatique aux malades ; de faire réparer le tableau du grand autel qui commence à se casser et d'acheter une chape noire. Mais attendu la pauvreté du trésor qui à peine peu se suffire pour les charges ordinaires nous avons ordonné et exhortons les paroissiens de contribuer à l'œuvre des charités tant pour avoir ledit ciboire que ladite chape. Ayant appris qu'il n'y a pas de sage-femme établie dans cette paroisse pour aider les autres dans leurs couches, nous avons chargé le sieur curé d'en choisir une des plus discrètes à laquelle il enseignera les choses nécessaires pour l'administration du baptême. On apporte aussi les enfants de cette église pour être baptisés, sans en avoir averti le sieur curé qui peut être à la visite des malades. Les comptes pour les quatre dernières années ont été rendus. Aucun scandale n'est à déplorer dans cette paroisse et tous les paroissiens ont faits leur devoir de Pâques.

A noter cet article daté du 4 juin 1704 où l'aire de l'église a été redressée et remplie de boue (14 bannelets amenés et charriés et ladite boue placée et raccommodée par Jean Lemonnier, François Anger, Nicolas Madeline, Pierre Anger fils de Michel, Guillaume Hamel fils de Jean, Jean Legrand fils de Pierre, le tout gratuitement à la réserve de 6 pots de cidre et la collation que je leur ai donnée (G1099, archives départementales du Calvados).

Le 16 avril 1705, acte payé à monsieur Lesnaut, peintre, la somme de 60 sols pour avoir raccommodé et repeint le tableau du grand autel de l'église (signature : Lenault).

Le 9 de mai 1705, Elisabeth Legrand, couturière, emploie ladite soie (deux gros de soie, de diverses couleurs) pour raccommoder les ornements de ladite église.



Robert Amand, trésorier, est nouveau venu pour la visite de 1707 à laquelle participe l'ancien curé, Jean des Monts. Le cimetière est en bon état. La couverture, tant du chœur que de la nef est en bonne réparation. Au-dedans, toutes choses sont maintenues proprement et en bon ordre. Cependant nous avons trouvé dans la nef un grand banc placé depuis quelque temps par le syndic, lequel dit avoir droit à son banc ; mais il doit être semblable et conforme aux autres car le grand banc occupe tellement l'allée qu'on ne peut y passer commodément. Ordonnons de le faire reculer contre la paroi et le dossier abattu. Nous avons trouvé la chaire à donner les instructions au peuple dans un lieu beaucoup plus commode qu'au lieu où elle était auparavant. Une chape noire est nécessaire ; ordonnons qu'elle soit achetée au premier denier. Tous les comptes ont été rendus.

Il est précisé par ailleurs, à la date du 16 mai 1707 que Jean Dumont et Georges Morcel ont changé la chaire de l'église et rapprochée des bancs du chœur et à Robert Amand qui a fourni la chaux à reblanchir le pied de ladite chaire et l'endroit de la muraille contre laquelle elle était ci-devant placée, ce 20 mai 1707 et à Gabriel Anger pour avoir raccommoqué la chaire et avoir fait un dé au-dessus, 15 juin 1707 (G1099).

L'archidiacre fait consigner, je cite, à la visite de 1708 « nous avons toujours la consolation de trouver toutes choses tant au-dedans qu'au dehors de cette église, toutes choses en très bon état et bon ordre, les autels y étant assez bien décorés, les vases sacrés d'argent assez beaux et les ornements de l'église assez propres. Nous avons trouvé d'augmentation une chape noire et en un mot rien n'y manque ». Quatre ou cinq personnes n'ont pas fait depuis trois ans leur devoir pascal. Julien Levesque, trésorier, était présent à cette visite.

Par ailleurs, quatre bouquets achetés pour le grand-autel le 12 août 1708 (G1099) et pour avoir une bannière, le 27 mai 1713 (G1099).

La visite, en 1716, comme plusieurs autres, se fait directement au presbytère de Saint-Germain-de-Tallevende où se présente le sieur Marin Le Gorgeu, curé de La Lande-Vaumont « où ne nous pouvions nous transporter demain matin à cause des comptes de l'hôpital où il nous faut vaquer ». Le curé était assisté de noble Jean des Monts, ancien curé, Noël Amand, custos et Etienne Rondel, trésorier. Un processionnaire et un manuel neufs ont été achetés. Les bancs n'ont pas pu être rendus uniformes ni attachés par le pied. Le compte de 1725 a été examiné. Les paroissiens sont exhortés à faire leur devoir pascal. Le catéchisme se fait régulièrement.

L'archidiacre qui ne peut se rendre à l'église de La Lande Vaumont en 1717 « où nous aurions peine à nous transporter à cause de l'incertitude des comptes de l'hôpital de Vire où il faut vaquer » reçoit le personnel paroissial au presbytère de Saint-Germain-de-Tallevende. Toutes choses sont dans l'état ordinaire dans sa paroisse où nous savons, précise-t-il « que tout a toujours été très bien ». Le compte de 1716 a été présenté. Le catéchisme se fait régulièrement. Tous ont satisfait au devoir pascal. Il est nécessaire de donner du jour à ladite église. Il est à propos d'ouvrir quelques-unes des vitres de manière qu'on puisse donner de l'air autant qu'il en est besoin. Le sieur curé continuera de mettre en ordre les réductions des obits.

Maître Marin Le Gorgeu, Jean des Monts, Noël Amand, Julien Legrand, trésorier, sont présents à la visite de 1720 qui ne fait état d'aucun fait particulier à l'exception du compte de ladite année qui est présenté.

Le sieur curé de la Lande-Vaumont fait l'état de son église en 1721 en déclarant que le cimetière est en état. L'extérieur et l'intérieur de l'église sont bien entretenus et en bonne réparation. La plupart des fonds de son trésor ont été arrêtés tant en billets de banque royale qu'en argent et ne sont pas encore remplacés à quoi on doit travailler. Tous ont satisfait à leur devoir pascal. Le catéchisme se fait régulièrement. Les prêtres, ecclésiastiques, résident dans la paroisse. Jean et Jacques Lemonnier, père et fils, sont trésoriers ; Noël Amand, custos ; Jean des Monts, ancien curé ; Marin le Gorgeu curé en charge.

Le cimetière est en bon état en 1723, ayant fait relever les fossés d'alentour et faire faire une barrière neuve audit cimetière. L'extérieur de l'église et les couvertures ont été réparés. L'intérieur et l'extérieur est toujours fort propre. On a fait ouvrir deux grandes vitres, l'une au chœur, l'autre à la nef. On a fait faire un marchepied à l'autel de la chapelle de ladite église. On a acheté un pied d'argent au soleil ; quatre chandeliers de cuivre pour le grand-autel et fait un rideau contre la muraille du chœur ; repeint la contretable ; changé le calice en un plus grand ; le vieil encensoir en un neuf acheté ; une chasuble blanche de damas dont la croix est rouge. Robert Amand et son fils Noël sont trésoriers ainsi que Julien Levesque et Guillaume, son fils et Michel Eremel et Jean, son fils. Le catéchisme se fait régulièrement. Gilles et Jean Chesney sont nommés trésoriers en charge.

L'autorisation est donnée au sieur curé, maître Marin Le Gorgeu, suite à sa requête en 1724, de faire une procession à l'issue des vêpres du jour Saint Pierre, patron de cette église, avec salut et exposition du Saint Sacrement, que nous lui avons accordée. Le catéchisme se fait régulièrement et tous ont satisfait à leur devoir pascal.

Le cimetière est en état au constat de la visite de 1725. L'extérieur et l'intérieur de l'église est en ordre. Tous ont fait leur devoir pascal. Nous savons que la petite cloche est cassée, mais il n'y a point de deniers au trésor. Enjoignons le sieur curé et les paroissiens de contribuer de leur charité à la faire refondre et pour cela leur permettons d'abattre et de vendre quelques arbres qui sont dans le cimetière et sur les fossés du clos Saint Pierre et enjoignons audit sieur Hamel de faire diligence. Le catéchisme et les instructions se font régulièrement.

Tout est en assez bon état en 1728 tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'église. Le cimetière est bien fermé. Un pied d'argent a été mis au ciboire de la communion au lieu et place d'un pied de plomb. Le sieur curé a fait employer onze ou douze mille d'essentes tant sur l'église, la chapelle, la sacristie que sur le portail qu'on a fait aussi lambrisser, dont un mille pour le sieur curé et le surplus par les soins et charités. On a fait acte à Nicolas Madelaine de la présentation de son compte. Tous ont satisfait à leur devoir pascal. Noël Amand est toujours custos ; Guillaume Hamel est nommé trésorier en charge ; Jacques Anger l'est pour l'année suivante et Guillaume Porquet pour 1730 ; le catéchisme et les instructions se font avec exactitude.

En 1730 alors que Marin Le Gorgeu est toujours curé ; le cimetière est en bon état ainsi que l'extérieur de l'église. L'intérieur est très propre et bien décoré : vases sacrés, saintes huiles, fonts-baptismaux en bon état. Il y a des ornements de toutes les couleurs. Le sieur curé a fait faire cette année un marchepied au principal autel. Un missel neuf a été acheté. Les registres de baptêmes, mariages et inhumations sont en forme. Les instructions se font avec édification. Tous ont satisfait pour la Pâques. Jacques Hamel, prêtre, cause scandale journalier dans l'église. Un mémoire et un avertissement sont adressés à Monseigneur l'évêque.

La visite de 1736 se fait au presbytère de Saint-Germain-de-Tallevende où s'est présenté le sieur Marin Le Gorgeu, curé. Tout est pour l'intérieur que pour l'extérieur de l'église en bon état. On a changé le bénitier ainsi qu'in en avait été ordonné. On a présenté le compte de Gilles Paul Duhamel trésorier pour l'année 1735. On a ordonné à Richard François Duhamel, trésorier de l'année présente, d'acheter et faire venir incessamment le graduel à l'usage de Coutances. Les registres sont en règle. Nous avons nommés trésoriers, pour 1737 : Charles Anger et pour 1738 : Marin et Pierre Rondel, frères. Richard Hamel fera relier les livres processionnaires et autres livres qui en auront besoin.

Maître Marin Vaudry est curé en charge à la visite de 1738. Tout est en bon état tant pour l'intérieur que pour l'extérieur de l'église. Le sieur curé a fait paver le chœur à ses frais. Il y aurait bien une forme de scandale car Jacques Lemonnier a quêté dans le diocèse sous une fausse attestation du sieur curé.

La visite décanale du 18 janvier 1842 dit que l'église est en assez bon état et attire l'attention du sur l'état passable du tableau de la contretable « qui doit être interdit comme ridicule ». Elle évoque la nécessité de peindre cette église dans quelques parties et qu'elle doit être blanchie de nouveau. Elle précise l'existence d'un autel dans le chœur, un autre dans une chapelle, un Christ à l'entrée du chœur et une bonne chaire (dossier des visites décanales du doyenné de Vire aux archives diocésaines de Bayeux).

Les élus locaux formulent le 16 et le 20 novembre 1849, que le cimetière soit amputé d'une concession de terre dans le terrain dudit cimetière pour la construction d'une maison école.

Le plan de l'église et du cimetière de La Lande Vaumont daté du 27 mai 1876 montre un édifice cruciforme avec deux chapelles transversales au transept nord-sud, et un porche au bas de la nef près de l'angle sud-ouest. La tour-clocher avait sa place sur la chapelle nord. Le cimetière présente les côtes de 23 m au midi, 20 m à l'ouest, 20 m au nord et à l'est 9 m pour la section comprise entre le portail et le mur sud, et 10 m du même portail jusqu'à l'escalier dans l'angle nord-est.

Suite à la délibération municipale du 20 août 1818, décidant de la construction d'une chapelle et d'une tour à l'église « **une tour en bois à construire sur le bout au couchant pour remplacer la tour de pierre qui avait été abattue par mesure de sureté** » (5 V 437 des AD 14) dont le devis fait par l'architecte Hervieu, architecte à Vire, est daté du 13 février 1818 fait état, pour la tour, d'une charpente sur 4 poteaux de 3,49 m de longueur, en bois de chêne, 4 autres poteaux de 2,68 m, et 8 poteaux de 2,11 m pour former l'octogone destiné à recevoir la flèche en essence ainsi que 36 mètres carrés de couverture à refaire à l'emplacement de la vieille tour et 12 mètres carrés de lambris sur le chœur et notamment au-dessus de l'autel. L'adjudication est passée le 5 mai 1819 au profit du sieur Laurent Duchâteau, fils, moyennant 465 francs et le procès-verbal de réception définitive date du 19 juin 1824. La tour est qualifiée d'avoir été bâtie à côté de l'église dudit lieu.

Le devis estimatif des ouvrages et fournitures à faire pour la construction d'une tour à faire en bois sur le bout au couchant de La Lande-Vaumont, daté de 1818, démontre au moins que la localisation du clocher a été modifiée du transept nord au couchant. La description de la charpente mérite notre attention, article 1<sup>er</sup> charpenterie : cette tour sera construite sur quatre poteaux en bois de chêne,

qui seront entenonnés <sup>2</sup> par le pied dans des dés en carreau verd (sic); chaque poteau aura trois mètres quarante-neuf centimètres de longueur sur vingt-quatre centimètres d'équarrissage et des esseliers <sup>3</sup> pour l'enchaînement de ces dernières traverses avec les poteaux précités, au-dessus d'icelles seront quatre autres poteaux de deux mètres soixante-huit centimètres de longueur sur vingt-deux d'équarrissage enchaînés comme les précédents avec des traverses de vingt-deux centimètres d'équarrissage, enliennés (sic) comme ci-dessus, et enfin huit poteaux de deux mètres onze de longueur l'un sur dix-neuf centimètres carrés pour former l'octogone destinée à recevoir la flèche, sur lesquels sera établie la sablière qui aura seize centimètres sur vingt-quatre d'équarrissage ; il sera formé à l'extérieur de cette dernière une moulure qui consistera en un fillet, une doucine au-dessous et enfin en un petit fillet <sup>4</sup> avec son congé ; le dedans de ces derniers poteaux seront remplis avec vingt-quatre colombes de deux mètres onze centimètres sur douze centimètres carrés ; la charpente du comble consistera en un long poinçon en huit arbalétriers qui seront liés avec le poinçon au moyen de chacun un esselier et d'un cours de panne pour recevoir le chevron qui sera attaché avec de fort clou aux sablières, panne et poinçon, il sera fait sur-icelui un lattis avec lattes de cœur de chêne de droit fil sans nœuds vicieux, ni aubier, sur lequel sera établie la couverture en essence de chêne, chaque essence ne pourra avoir pour fureau (sic) plus du tiers de sa longueur et devra être attachée avec deux clous.

Détail des ouvrages de charpenterie : quatre poteaux du rez-de-chaussée ; huit liens ; traverse sur les poteaux ; quatre poteaux du 1<sup>er</sup> étage ; huit esseliers ; traverse posée sur les derniers poteaux ; huit poteaux emmanchés sur cette dernière ; dernière traverse formant la sablière ; solles trainantes ou tirants pour l'enchaînement des huit arbalétriers (soles) terme ancien en charpente équivalent de sablières ; un long poinçon ; huit arbalétriers ; huit esseliers ; une panne ; chevrons ; vingt-quatre colombes ; soit 6, 500 M<sup>3</sup> de bois.

Le Conseil municipal décide le 3 octobre 1831 d'effectuer des travaux à l'église et d'ouvrir une baie dans le côté de la nef d'une grande utilité (5 V 437 aux archives départementales du Calvados).

L'enquête réalisée en préambule de la nomination d'un curé, le 18 janvier 1842, fait état de l'interdiction du tableau de la contretable comme ridicule et que certaines parties de l'église ont besoin d'être peintes ou blanchies de nouveau. On y apprend aussi que la fille au service du curé couche dans la cuisine du presbytère. Celui-ci est pourvu d'un vaste jardin et d'une petite cour.

Des travaux de réparations de couverture à faire à l'église et au presbytère, le 22 août 1864, par voie de soumission envers le sieur Martinel, maitre-couvreur de la commune, suscitent de la part du Préfet un rappel concernant l'adjudication à faire passer. Une correspondance fait état d'une somme de travaux évaluée à 1272 francs (O1326/1).

L'église a de nouveau besoin de travaux : il y a projet en 1877 de reconstruire le pignon ouest de l'église, d'une tour-clocher à l'ouest et d'une couverture y compris la charpente en remplacement de la partie libérée par l'ancien clocher en état de vétusté ainsi que les travaux de raccordement de la couverture et les enduits. L'architecte Bérard de Vire est choisi pour présenter un projet qui sera signé par le maire, monsieur Champion, le 5 janvier 1877.

---

<sup>2</sup> De tenon.

<sup>3</sup> Aisseliers : pièces d'angle.

<sup>4</sup> Filet : moulure

L'église de La Lande Vaumont, est en 1877, dans un état de décrépitude complet et le pignon ouest situé au bas de l'église menace ruine et est à refaire en entier ; les plafonds formés de planches badigeonnées à la colle tombent par morceaux ; la couverture du toit laisse passer l'eau en beaucoup d'endroits ; enfin le clocher actuel, établi en forme de pyramide couverte d'ardoises en bois (essentes) au-dessus de la chapelle latérale située vers le nord, est dans un état compromettant pour la sécurité des personnes. On n'ose plus sonner dans la crainte où l'on est de voir s'effondrer non seulement la pyramide avec les cloches, mais aussi les murs lézardés portant la charpente de la pyramide et du beffroi, ainsi qu'une partie de la charpente de l'église avec laquelle la pyramide a, à grand tort, été enchevêtrée. Les travaux de toute espèce seront traités selon les règles de l'art. Les maçonneries seront faites en pierre de taille de granit de Montjoie, en moellons de granit de pays et chaux hydraulique de Senouche, blutée avec sable des meilleures carrières.<sup>5</sup> Le devis estimatif des travaux à exécuter pour les réparations à faire à cette église tient compte des qualités et conditions d'exécution ; charpente : les bois employés dans les charpentes seront en sapin rouge du nord de 1<sup>ère</sup> qualité, ils seront secs, sans aubier, nœuds vicieux, bleu, pourritures et autres défauts, les assemblages seront parfaitement pleins, sans disjoints ni épaufrures. Les trous des boulons seront exactement du calibre de ces boulons. Les prix de la charpente comprennent la pose de tous les fers relatifs à cette charpente et la mise en place des bois ; ils comprennent aussi les déchets, le transport, les échafaudages, le montage, la mise au levage, en un mot toutes les mains-d'œuvre et fournitures nécessaires pour l'exécution complète des ouvrages, notamment les clous et pointes au-dessous de douze centimètres de longueur ; gros fers : les fers seront malléables à chaud et à froid. Avant leur mise en place, ils seront recouverts de trois couches de minium dont le prix est compris dans les prix du kilogramme de fer ; plâtrerie, enduits et plafonds : sur les vieux murs, on commencera par abattre les vieux enduits. Les murs seront grattés et parfaitement nettoyés et lavés. On fera de même pour les vieux plafonds. Les enduits en plâtre, tant sur vieux que sur nouveaux murs, seront appliqués à deux couches. La seconde couche, en plâtre blanc, sera dressée et cirée à la truelle de manière à présenter une surface parfaitement unie. Cette seconde couche ne sera appliquée qu'après que la première, en plâtre gris, sera tout à fait sèche. Les lattes en châtaignier pour voûtes et plafonds seront clouées sur chaque chevron, soliveau ou cintres d'attache. Elles seront espacées de dix à quinze millimètres. On appliquera sur les lattes un enduit en plâtre gâché et clair et passé au tamis fin. Cette première couche pénétrera les intervalles des lattes et les recouvrera en entier. Après que la première couche sera posée, on en appliquera une seconde en gros plâtre passé au panier et d'environ quinze millimètres d'épaisseur, cette seconde couche sera bien dressée et aplanie et recouverte, étant encore fraîche, d'une troisième couche. La troisième couche, de plâtre blanc, passé au tamis, formera le parement du plafond. Elle sera cirée et dressée avec la plus grande régularité ; carrelages et pavages : les carrelages et pavages seront effectués soit en carreaux carrés ou hexagonaux, soit en dalles calcaires. Les carreaux seront posés sur une couche de portier hydraulique de deux centimètres d'épaisseur, le sol étant préalablement bien battu et rendu incompressible. Les carreaux carrés seront placés de manière que les joints d'une rangée soient en liaison avec ceux de la rangée voisine. Quelle que soit la forme des carreaux, les joints seront aussi serrés que possible et remplis d'une couche de mortier de ciment. L'ensemble du carrelage présentera une surface plane bien dégauchie. Les prix des divers travaux comprennent tous les déblais et démolitions préalables ainsi que tous les transports pour faire place nette. Ils

---

<sup>5</sup> Près de saint Romain-la-Motte dans la Loire.

comprennent aussi tous les échafaudages et faux frais quelconques. L'entrepreneur se conformera d'ailleurs aux instructions et aux dessins qui lui seront donnés par l'architecte.

1877 (6 janvier) le Conseiller d'arrondissement au Préfet « j'ai l'honneur de vous renvoyer modifiés conformément aux observations contenues dans votre lettre du 12 septembre dernier, les plans et devis des travaux de reconstruction du clocher de l'église. » Le Conseil municipal dans sa délibération du 26 décembre 1876 fait état des modifications demandées, à savoir : placer un contrefort aux angles saillants du corps carré de la tour, établir une tourelle sur la face latérale avec escalier engagé dans le mur, étudier le rachat ou le raccordement de la flèche avec le corps carré.

1876 (12 7bre) la dépense de reconstruction du clocher de l'église est évaluée à 8000 francs. La commune s'impose extraordinairement le 27 mai 1876. Architecte diocésain, avis de la commission des bâtiments du 25 août 1876. Le Préfet considérant l'urgence des travaux, le 5 décembre 1877. Le Ministre des cultes accorde à la commune un secours de 1500 francs, le 19 mars 1878. Malheureusement n'est pas assez important pour permettre l'exécution du travail dont il s'agit car il laisse un déficit de 1472, 24 francs (le conseil municipal le 27 mars 1878).

Architecte Bérard, plan du 3 décembre 1876, adressé le 5 janvier 1877 par le maire, approuvé par le Préfet le 20 7bre 1879. Projet de reconstruction du pignon ouest de l'église, de construction d'un clocher et d'une couverture, compris charpente en remplacement du clocher actuel en état de vétusté (au-dessus de la chapelle nord), de travaux de raccordement de couverture, de réparations de couverture, d'enduits.

Croquis en élévation de l'architecte Bérard à Vire du 3 décembre 1876.

Trois tentatives d'adjudication restées infructueuses (7 mars 1880) et soumission le 20 février 1879 du sieur Gosselin Alcide, entrepreneur au Chêne Dollé (Calvados)

1882 (20 juin) vu la délibération du 11 mai 1882 du Conseil municipal votant un emprunt de 3000 francs vu le devis des travaux intérieur à exécuter à l'église s'élevant à la somme de 3800 francs.

Secours supplémentaire de 800 francs le 24 novembre 1882. Les travaux de construction du clocher selon la délibération du Conseil municipal du 15 octobre 1822, sont terminés. La dépense totale s'élève à 8960 francs.

11/7 <sup>bre</sup> /1880	1400
7/X <sup>bre</sup> /1880	1100
2/2/1881	1000
30/6/1881	1800
28/6/1882	600
Total :	5900
Montant des travaux suivant PV de réception	8533, 33
Reste dû	2633, 34

Le Sous-préfet de Vire compte-tenu de la délibération du Conseil municipale relative, il résulte qu'il y a lieu d'approuver ladite réception définitive, à Vire le 20 octobre 1882.

L'architecte Bérard, soussigné, certificat de solde vu le devis de 7619, 05 francs, l'adjudication passée le 20 février 1880 au profit d'Alcide Gosselin entrepreneur à Chênedollé, 8533, 34 francs, considérant que l'entrepreneur a reçu 6400 francs, certifie qu'il y a lieu de payer la somme de 2133, 34 francs.

La sous-préfecture de Vire dresse l'état des finances au 29 mai 1879 :

Secours de l'état :	2300	Dépense totale :	8000
Subvention du département :	400	Déficit	3972
Recouvrement sur l'imposition au 31/12/1879	1328		
total	4028		

1880 (29 mai) le Sous-préfet de Vire, vu la délibération du 7 mars 1880, par laquelle, le Conseil municipal assisté des plus imposés a approuvé la soumission présentée par le sieur Alcide Gosselin, entrepreneur, et voté pour l'année 1885 une imposition extraordinaire destinée à combler le déficit que laissent subsister les ressources applicables aux travaux de l'église.

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux, le quinze octobre, nous soussigné, Bérard, architecte à Vire, chargé de la direction des travaux désignés ci-dessus, accompagné de monsieur Champion, maire, de MM Duhamel, Pierre, adjoint, Le Petit, Victor, Allaire, Victor, Desmottes Honoré, Augé François, Lemonnier Joachim, Duhamel Guillaume et Amand Auguste, nous sommes transporté à l'église de La Lande Vaumont pour examiner et vérifier les travaux exécutés par le sieur Gosselin. Nous avons reconnu que ces travaux satisfont aux conditions du devis et se trouvent en bon état d'entretien. En conséquence, nous déclarons qu'il y a lieu d'en accorder la réception définitive. A La lande Vaumont, le : jour, mois et an que dessus.

Les réparations urgentes et diverses qui avaient été retardées par le manque de main-d'œuvre ont été faites sur le constat du Conseil municipal le 23 novembre 1919 (image 104/215).

Un marché est conclu avec Fairie, couvreur au Fresne-Poret le 18 novembre 1931 pour des travaux de couverture à faire en partie du côté sud.

L'église est endommagée par les combats pour la libération du commencement du mois d'août 1944. Georges Beguin, architecte DPLG reçoit l'habilitation de la municipalité le 22 septembre 1947 (170/215). Le Conseil municipal autorise les travaux prévus d'après les devis dressés par l'architecte s'élevant à 3 102 222, 51 francs, excepté les vitraux (174/215). L'adjudication des lots 1-2-3 est passée le 26 septembre 1948 au profit de la Société Normande de Travaux (SNT). Elle exécuta ses engagements au cours de l'hiver 1948-1949 puis interrompit ses travaux au printemps 1949 avant d'être déclarée en faillite. La résiliation du contrat est votée par le Conseil municipal le 9 septembre 1950 afin de permettre le choix de nouvelles entreprises chargées de finir les travaux, notamment pour les lots 3 (charpente) et 6 (couverture). Le Conseil décide de remettre les bancs utilisables dans la nef le 9 février 1951. Les travaux de réfection de ces bancs sont confiés aux artisans Bazin et Marie, charpentiers à La Lande-Vaumont (185/215). L'acquisition de l'harmonium d'occasion est votée le 9 février 1951 qui avait été acheté par l'abbé Lericheux. Le prix en est fixé à 8500 francs et l'instrument sera classé au titre du mobilier de l'église et de la commune. La décision de restaurer le buffet de la sacristie est prise le 29 décembre 1952 et les travaux sont confiés à monsieur Marie. Par contre ce même Conseil décide de faire démolir la chaire ce même jour (193/215). Un certificat de réception provisoire des travaux de l'entreprise Lecointre de Vire est adopté le 17 novembre 1953 avec la réserve de la reprise des solins du côté du clocher (203/215). Des devis supplémentaires approuvés le 9 septembre 1950 donnent lieu à des marchés de gré à gré le 25 septembre 1950 : entreprises Leroy, Lecouche et Bonnet.

La fusion des communes de Saint-Germain-de-Tallevende et de la Lande-Vaumont est prononcée en 1973. L'abandon progressif de l'église ne va pas pour autant entraîner de graves conséquences puisque que des travaux de toiture sont entrepris en 2008 par l'entreprise Bazin (bulletin municipal de 2009 en 14T/16/96/1 aux archives départementales du Calvados).

#### Quelques sépultures dans l'église :

1699 (25/10) : Guillaume Duhamel, dans l'église.

1700 (21/6) : Guillemine Boduin femme de Michel Anger.

1711 (28/2) : Jeanne Bazin, 70 ans, dans l'église.

1712 (26/2) : Guillaume Rondel, sieur de La Gayère, dans l'église.

1712 (15/12) : Renée Brau, servante chez messire de Pierrepont, 70 ans, dans la chapelle de cette église.

1716 (16/4) : messire Hippolyte des Monts, écuyer, seigneur et patron de ce lieu, 83 ans, inhumé dans le chœur de cette église par le prieur de Truttemer.

1749 (25/6) : Michelle Julienne Léonord des Rotours de Saint André, 18 ans, par Jean-Baptiste Michel Prollin de Valmenil, prieur de Maisoncelles.

1751 (10/6) : maître Jean-Baptiste Duhamel, diacre, 85 ans.

1763 (26/12) : Jean Le Roberger, drapier, bourgeois de Vire, 75 ans par maître Ruellé, curé de Chaulieu et en présence de le Roberger, curé de ladite paroisse.

1770 (11/7) : Catherine Rondel veuve de Nicolas Porquet, sieur des Vignons, bourgeois de Vire, dans la nef.

1776 (28/1) : Messire Julien des Rotours, chevalier, seigneur de Saint André, seigneur et patron, haut justicier de cette paroisse, 62 ans, dans la chapelle du chœur de cette église.

#### Le clergé :

Maître Jean Fizel est curé de La Lande-Vaumont (G1099)

Maître Thomas des Mons, écuyer, curé de La Lande Vaumont en 1659, 1664.

Un titre clérical est accordé à Gilles Porquet le 7 mars 1745.

Le Lieutenant général du Baillage de Vire, le 5 juillet 1749, supplie Messire Julien de Rotours, chevalier, seigneur de Saint-André, seigneur et patron, haut justicier de La Lande Vaumont, et remonte que le décès de maître Marin Vaudry, curé de la dite paroisse de La Lande-Vaumont étant arrivé le 1<sup>er</sup> de ce mois, nécessite la pose de scellés en présence dudit seigneur et le tout aux dépens des héritiers. Le document suivant fait état de cette pose des scellés notamment sur une petite armoire fermant à un volet, située dans la cuisine, près de la cheminée, trouvée fermée à clef et sur laquelle est posé un 1<sup>er</sup> scellé (notariat apostolique de Villedieu, ADC 35).



Une présentation à la cure est faite en juin 1769 d'après la table déchirée du registre du notariat apostolique de Villedieu.

Maître Michel Sérard est présenté à la cure le 5 août 1774 (notariat apostolique de Villedieu) pour succéder à Guillaume Le Roberger, 52 ans, inhumé dans le cimetière le 1<sup>er</sup> août 1774 (image 424/497 des BMS sur le site en ligne des archives départementales du Calvados). Le 10 août 1774 maître Etienne Marie, prêtre natif de la ville de Vire prend possession de la cure de La Lande Vaumont suite à la mort du dernier et paisible titulaire, le 31 juillet dernier de Guillaume Le Roberger. Le 5 octobre 1774 messire Julien des Rotours et sa noble dame Marie Léonor des Monts, son épouse, trouvés assis l'un et l'autre assis dans chacun leur fauteuil dans la grande salle dudit château, sur la main droite en y entrant où ils nous ont fait requérir de nous transporter où étant entré dans leur domicile le dit seigneur et dame de Saint André nous ont en leur qualité de seigneur, patron et présentateur au bénéfice cure dudit La Lande Vaumont nous ont déclaré que le décès arrivé dimanche dernier sur les 6 heures du soir de feu maître Guillaume Le Roberger, dernier et paisible possesseur, ils avaient toujours eu l'intention le cas arrivant de nommer et présenter au bénéfice cure discrète personne maître Michel Sérard, prêtre natif de la ville de Vire au diocèse de Bayeux, à présent vicaire de Dénazé, province d'Anjou (notariat apostolique de Villedieu aux archives départementales de la Manche).

L'abbé Pierre Marin Jean Charles Mauduit est nommé le 14 vendémiaire de l'an 12 de la République (7/10/1803), à la cure mise provisoirement à la disposition de l'évêque de Bayeux (AD de Bayeux).

L'abbé Legrand est mis en possession de l'église de la cure de Saint Pierre de La Lande Vaumont le 17 nivose de l'an 12 de la République (17/1/1804) par l'abbé Alais, curé de Vire, en présence de l'abbé Thomas Chemin, desservant de l'hôpital de Vire, Commissaire-député.

Les membres du conseil municipal et les marguilliers de la paroisse informent leur évêque, sous la forme d'une pétition le 27 mai 1821, de la perte du vénérable curé, monsieur Mauduit. Ils annoncent qu'ils sont instruits de la succession de monsieur Porquet-Belsendière, proposé pour lui succéder, émettent des réserves quant à cette possible succession d'un homme à la santé délicate, ne sachant pas annoncer en chaire, peu favorisé de dons de l'esprit et d'une instruction nulle. Ce prêtre, prénommé Pierre, Marin, Jean, Charles, avait été mis en possession de la succursale de saint Pierre de La Lande Vaumont, le 17 nivôse de l'an douze (17 janvier 1804) par Thomas Chemin desservant de l'hôpital de Vire, commissaire député par maître Alais, curé de Vire, en présence de Pierre Vautier, maire de La Lande-Vaumont, de notables locaux et prêtres du secteur. Cette nomination rend officielle l'ouverture de l'église au culte catholique, fermée jusqu'à ce jour. Une expédition datée du 14 vendémiaire du Préfet est adressée à l'attention de l'évêque de Bayeux, monseigneur Brault. Dans une autre lettre, du 4 juillet d'une année indéterminée, l'abbé Mauduit, desservant de La Lande Vaumont, s'émeut, via la lettre du curé Alais, de ne pouvoir desservir la paroisse et se retirer sans une pension alimentaire estimée à 250 livres (dossier paroissial aux archives diocésaines de Bayeux).

Le maire de La Lande Vaumont fait part au Conseil municipal le 7 mars 1928 d'une lettre qu'il a reçue du vicaire à Saint-Germain-de-Tallevende et desservant de La Lande-Vaumont, lequel ne pourra continuer à venir dire sa messe si on ne lui verse pas la somme de 600 francs y compris le gardiennage de l'église. Les élus décident de faire une collecte (128/215).

Monsieur l'abbé Trèche, curé-doyen de Vire, sollicite du Conseil municipal une somme de 600 francs en faveur de l'abbé Lericheux, curé de Maisoncelles-la-Jourdan, desservant de La Lande-Vaumont, le 27 juillet 1936.

#### Cimetière :

Le cimetière s'organise autour de l'église. Le Sous-préfet de Vire rappelait au maire qu'il n'avait point encore fait parvenir le procès-verbal de la bannière des herbes et fruits du cimetière, en l'an 13 de la République. Celui-ci le 20 juillet 1834, assisté de Michel Anger, conseiller municipal de la commune, procéda à la location de l'herbe du cimetière pour le temps et terme de cinq années révolues, au sieur Michel Amand, custos, moyennant 5 francs par an.

L'enquête réalisée en l'an 12 de la République révèle que le cimetière de La Lande-Vaumont est d'une superficie de 40 perches ; qu'il est dans un lieu un peu élevé ; que sa position est au couchant et au nord ; qu'il n'est point abrité ; qu'il est fermé de murs et de fossés ; que ces murs sont de quatre à cinq pieds de hauteur et les fossés à la même distance ; que les haies possèdent un peu de ronce et du houx ; qu'il se passe 18 à 22 ans avant que l'on ne rouvre à nouveau la fosse et que les corps sont entièrement détruits ; qu'il n'y a pas d'arbres et qu'il rapporte 3 francs par an (2 V 66).

Il est clos d'un muret. La croix du cimetière (sans Christ) se dresse au nord-est. De forme cubique, le fût est planté dans un dé trapézoïdal millésimé de 1896, posé sur un double emmarchement. Un dé de calvaire est déposé à l'entrée est du cimetière. Il porte la dédicace DDDE Gilles Demons.

Un nouveau règlement de cimetière est affiché.

Georges Hamel reçoit en mai 1705, 4 livres pour avoir raccommodé la barrière du cimetière et scié en lambris un pied de chêne qui était prévu pour la couverture. Guillaume Hamel, trésorier, fait abattre deux chênes en ladite année 1715 dans le cimetière et sur le clos Saint Pierre pour faire recouvrir le derrière de l'église (G1099).

#### L'héritage funéraire :

##### Ilot du nord-est : 27 sépultures dont 11 croix de fonte et 2 anciennes disparues.

Tombeau à haute croix cubique à pointes en granit avec couronne de laurier brélée : famille Leveque, Victor Leveque (1839-1911), Stéphanie Damien (1843-1925), Léon Leveque (1849-1901), Jean-Louis Leveque (1836-1908) ;

Tombeau avec haute croix calcaire dur, Christ arts décoratifs : Marie Lebarbey (1879-1924), Raphaël Leveque (1868-19..) ;

Tombeau, sarcophage, granit : Bernard Levesque (1910-1944) tué le 9 août à Chanu (Orne) pendant la bataille de la libération ;

Plaque de fonte d'aluminium posée sur un socle de croix de fonte : Maria Julia Anquetil épouse de Louis Guérard (26/8/1912) ;

Croix de fonte ronde, peinte argent, brelage cordon, typhas, roses sur tiges, lierre, plaque de fonte d'aluminium : famille Gourdin-Roquedel Elmire (30/8/1914) ;

Croix de fonte ajourée, tressage, croix sommitale, rayons lumineux ;

Croix de fonte ajourée brisée : Victor Chesnel époux d'Alexandrine Dupont (8/9/1922) ;

Croix de fonte cubique fleurdelisée, deux anges de profil sur consoles, trois faisceaux par trois de typhas, Christ, pomme de pin, plaque de fonte d'aluminium forme parchemin : Céline Albertine Vauvert épouse de Jules Fleury (6/5/1915) ;

Croix de fonte cubique fleurdelisée, deux anges de profil sur consoles, trois faisceaux par trois de typhas, Christ, pomme de pin, plaque de fonte d'aluminium forme parchemin : Céline Allaire épouse Ferdinand Bazin (25/9/1915) ;

Croix de fonte cubique fleurdelisée, deux anges de profil sur consoles, trois faisceaux par trois de typhas, Christ, pomme de pin, plaque de fonte d'aluminium forme parchemin : Ferdinand Bazin (29/1/1916) ;

Croix de fonte cubique fleurdelisée, deux anges de profil sur consoles, trois faisceaux par trois de typhas, Christ, pomme de pin, plaque de fonte d'aluminium forme parchemin : Jean François Gérard époux de Marie Victoire Duhamel (22/10/1915) ;

Croix de fonte ajourée, couronne d'épines, trois clous de la Passion, mimosa brélé par des cordons en sautoir, volutes aux extrémités, Vierge déposée : Léonie Barbot veuve Victor Rondel (28/4/1922) ;

Croix de fonte ajourée, tulipes, gui, tressage, PAX, deux couronnes d'immortelles, Christ appliqué, pots à feu, houx, petites croix aux extrémités : Henri Jeansonnic époux de Blandine Marie (17/11/1921) ;

Croix de fonte plate, iris et houx, marronniers, chaîne brisée, immortelles, Christ appliqué : Emile Lelièvre (4/6/1858-18/3/1922), Pauline Poisson épouse (31/3/1866-5/6/1944).

#### Ilot sud-est : quatre sépultures dont deux avec fonte

Croix de fonte ronde, typhas, chrysanthèmes, roses, ronce en brelage, Christ : Félix Debon (1853-1926) ;

Stèle de fonte (assemblage à vis), haute croix sommitale fleurdelisée avec couronne d'immortelles, lierre et ... deux branches de roses brélées, lis, médaillon et plaque ovoïdes de fonte d'aluminium : abbé Lecornu (20/11/1887) ;

Dalle tombale sur deux pieds, granit de taille, épitaphe : tombeau de /Marie Léon/or des Monts/veuve de Ju/lien des Rotours/décédée le 22 août 1772 ;

#### Ilot sud : 48 sépultures dont 18 de fonte

Tombeau, haute croix fleurdelisée, granit, stèle : Denise Porquet (1908-1929), Alexandre (1874-1932), Germaine Anger épouse Porquet (1885-1943) ;

Clôture de fonte, portillon arraché, deux croix de fonte ajourées dont une brisée identique, et une troisième déposée à chant, ange debout de face aux mains dressées vers le ciel tenant deux enfants, trois lis, Vierge à l'enfant couronnée, couronne de roses, trois faisceaux de trois lierre, volutes et

motifs polylobés, quatre pots à feu sur les angles de la clôture. Portillon avec sablier ailé, pavots (capsules et feuillage), deux torches enflammées retournées, phylactères, couronne, cabochons aux sautoirs de la clôture. Croix de fonte ajourée, Vierge, couronne de roses, ange aux mains croisées, plaque de fonte d'aluminium en forme de parchemin : Marie Duhamel (28/12/1886) et Louis Lemonnier (6/1/1888) ;

Socle de croix de fonte brisée, vigne et typhas, plaque de fonte d'aluminium : Victoire Rondel (1880-1932) ;

Croix de fonte ronde, typhas, chrysanthèmes, couronne de roses et chrysanthèmes, liane de roses : René Marie (1885-1961) et plaque déposée : Marie Chenel épouse René Marie (1/8/1934) ;

Croix de fonte cubique (petit modèle) fleurdelisée, deux anges de profil sur consoles, trois faisceaux par trois de typhas, Christ, pomme de pin, peinture argent : Gaston Marie (28/12/1937) ;

Croix de fonte ronde, typhas, épis de blé, roses sur tiges, liane de lierre, brelage cordon, Christ : Eugène Lepetit (1877-19\_) et Julie Prime, épouse (1892-1936) ;

Tombeau, haute croix à pointes, granit bouchardé et poli : famille Roussin-Rondel, Eugénie Rondel (1878-1935), Arthur Roussin (1872-1955) ;

Croix de fonte ajourée illustrée du Bon Pasteur, deux saintes femmes tenant des couronnes, pot à feu, quatre oculis avec angelots, épis de blé en faisceaux par trois, liane tombante de laurier, signature du fondeur non déchiffrée ;

Clôture pointes de lis, pots à feu, portillon détaché, et croix de fonte ronde, typhas sur tige, liane de lierre, cordon, plaque de fonte d'aluminium : Emile Amand (9/6/1894), épitaphe « il fut toujours bon père pour toute sa famille/et laisse des regrets éternels » signée A Morel à Vire ;

Clôture et bâtière de fonte, cabochons aux sautoirs de la clôture, pots à feu, bâtière avec croix sommitale, oculis trilobés, ronces et flammes, plaque : Marie Julienne Chapin née à saint Pois en 1771, décédée à Tallevende le 16 janvier 1854, son neveu reconnaissant, illustrée d'une main tenant une couronne ;

Croix de fonte ronde, typhas et chrysanthèmes, couronne de roses et de chrysanthèmes, Christ, brelage ronce, plaque de fonte d'aluminium : Emilia Charventré épouse Jules Chenu (1869-1940) ;

Croix de fonte ronde brisée, chrysanthèmes signée Portillon, plaque de fonte d'aluminium : Maria Sallot épouse Alexandre Grisard (9/1/1940) ;

Croix de fonte, arts décoratifs, peinture, cinq enroulements de parchemin, rayons, épis de blé, lierre (baies et feuilles) tournesol : Ernestine Grisard née Lelièvre (1870-1950, Théodore Grisard (1882-1967) ;

Croix de fonte ronde, blanche, merisier, pavots, chrysanthèmes sur tiges, Christ, volubilis : madame Bourdel (1911-1956), C Bourdel, mort pour la France (1939-1960) ;

Croix de fonte ajourée avec branches aux extrémités, pavots stylisés, croix en oculus, huit étoiles, quatre faisceaux de rayons, enroulements, plaque de fonte d'aluminium en forme de parchemin : Guillaume Duhamel (14/7/1889), priez Dieu pour lui/souvenir de ses petits-enfants Lemonnier ;

Tombeau, stèle en granit, croix sommitale tombée, plaque de marbre blanc : Félix Dupont (28/7bre/1893) et son épouse Marie Victoire Lepont (10/2/1894), regrets de sa famille ;

Croix de fonte ajourée, Vierge, peinte, pommes de pin, trois faisceaux de trois pavots, couronne rayonnante, ange de face ;

Croix de fonte ajourée, trilobée, Saint Michel archange, serpent lové autour d'un fruit, œil divin, Christ : Lucien Houssin (1925-1981), Ernest Houssin (1918-2005) ;

Croix de fonte ajourée, ange de face, Christ appliqué, croix rayonnante intégrée, trois faisceaux de trois cônes, INRI : Etienne Duhamel époux d'Augustine Anquetil (6/Xbre/1896) ;

Croix de fonte ronde, lis, roses sur tiges, liane de roses, Christ, brelage cordon : Alphonse Louvel (14/7/1898), Albert Louvel, mort pour la France (18 juillet 1915) à l'âge de 20 ans ;

Clôture de fonte, lis, pots à feu, portillon arraché, et deux croix de fonte brisées, croix de fonte ajourée sans ses traverses, petit Christ appliqué, croix intégrée, couronnes de perles et rayons, couronne d'épines, trois pavots, boule de pin sommitale, arbre de Jessé ; croix de fonte demi-ronde, épis de blé, typhas, roses sur tiges, épais brelage cordon, liane de lierre, Christ ;

Tombeau à haute croix fleurdelisée, stèle à ailerons, sarcophage tectiforme en granit bouchardé, couronne de laurier en relief sur la croix, signé Hallais, Vire : Théodore Champion, ancien maire (1829-1895), Rosalie Duhamel (1843-1929) ;

Croix de fonte, arts décoratifs, cinq enroulements de parchemin, tournesols, linceul, lierre, Christ caractéristique, peinture argent, plaque de fonte d'aluminium : Maria Duhamel née Guilloit (12/7/1860-12/6/1931), Eugène Duhamel (19/9/1856-30/9/1931) et croix blanche : Georges Bourdel (1901-1967) ;

#### Ilot nord :

Clôture de fonte, petites croix, cœurs enflammés, pots à feu, motifs polylobés. Croix de fonte ajourée, écu, ruban plié, structures d'arcatures néogothiques, deux plaques de fonte d'aluminium : Victor Allaire, ancien adjoint au maire (27/5/1905), Augustine Saussé (5/12/1928), Thomas Allaire (3/11/1870), Françoise Duhamel (28/3/1850) ;

Croix de fonte ronde, lis, roses sur tiges, liane de roses, Christ détaché, brelage cordon : Eugène Chesnel (30/4/1908) ;

Croix de fonte cubique fleurdelisée déposée, rangée de pointes de diamant, lierre, Christ, ange de face déposé : Armand Rohée, maire de cette commune -29/9bre/1907) dans sa 46<sup>e</sup> année, Ulfrida Enguehard (2/2/1925) ;

Croix de fonte ronde endommagée, pavots sur tige, liane, Christ : Ferdinand Amand époux de Désirée Mary (1/11/1905) ;

Croix de fonte ajourée endommagée, Christ en croix, deux anges de face, sarments de vigne, trois faisceaux de trois typhas, plaque brisée : Honoré de Mottes (24/4/1904), Aline Badiou (18/3/1929) ;

Plaque de fonte d'aluminium : Victorine Duhamel (18/8bre/1911) ;

Tombeau, granit poli, courte stèle : Alfred Allaire (1892-1972) maire honoraire, Denise Roussin (1900-1981) ;

Tombeau, granit bouchardé, croix en relief : Emile Allaire (1862-1944) mort pour la France, Léontine Bazin (1871-1953) ;

Croix de fonte enfant, liane de lierre, « OM » ;

Plaque de fonte d'aluminium : Marie (5/5/1927) ;

Plaque de fonte d'aluminium en forme de cœur : André Roussin (15/6/1914-4/2/1915) ;

Clôture, immortelles, flammes, volutes, et croix de fonte demi plate, angelot qui s'agrippe à la croix, liane de roses et d'immortelles : Gabriel Grizard (13/10/1915) ;

Croix de fonte brisée, ronde, merisier, pavots, Christ ;

Croix de fonte déposée ;

Croix de fonte déposée, angelot (1936).

#### Histoire générale du cimetière :

La correspondance fait état le 16 et le 20 novembre 1849 de la prise d'une concession de terre du cimetière pour la construction d'une maison d'école (dossier paroissial aux archives du diocèse de Bayeux).

1887 (1<sup>er</sup> juin) délibération du Conseil municipal sur le tarif des concessions : le maire (Rohée) expose qu'en 1876, le 27 mai, une délibération approuvée par monsieur le Préfet le 25 suivant, a été prise pour fixer le prix des concessions perpétuelles et trentenaires dans le cimetière de cette commune, mais qu'il n'a pas été parlé des concessions temporaires et que cependant, il en est demandé. Le Conseil, après réflexion, dit qu'il y a lieu d'en accorder et fixe le prix du mètre carré à trente francs pour une durée de quinze ans. Le tarif s'établit de la sorte : concessions perpétuelles : 100 francs, concessions trentenaires : 50 francs, concessions temporaires : 30 francs (C2456).

Le Conseil municipal délibère sur l'utilité de terminer les clôtures du cimetière par un mur puisque la partie qui reste à clore n'est gardée que par une mauvaise masse de terre toujours croulante. La commune s'engage à détruire la masse de terre, creuser les fondations, fournir la pierre, le sable et charrier la chaux. Elle fait appel à Victor Dupont, entrepreneur des travaux publics moyennant 220 francs (image 145/148 des registres de délibérations municipales en ligne sur le site des archives départementales du Calvados).

1929 (7 août) le maire expose que les travaux prévus au devis pour l'entretien des bâtiments communaux à l'école, la mairie, l'église et le cimetière, ne peuvent être réalisés en raison élevée de la vie, de la main d'œuvre et des matières premières et faute d'argent.

Acquisition de terrain pour la construction d'une maison d'école le 7 août 1865 et travaux de construction (O1326/1).

Pétition, le 20 novembre 1849, de l'évêque de Bayeux qui informe le Préfet que la commune de La Lande-Vaumont se proposait en 1849 de faire construire une maison d'école sur le cimetière, au milieu duquel se trouve l'église (O1326/1).

En 1849, le 16 9<sup>bre</sup>, l'abbé Lebourguignon, desservant, suggère à son évêque de s'opposer à l'application du plan proposé d'implantation de l'école initialement prévue dans l'angle nord-est dudit cimetière et de lui préférer le sud-est. Quatre indications sont portées à la connaissance du prélat par l'ecclésiastique : 1° c'est qu'on ne devrait prendre dans le cimetière le terrain nécessaire qu'à moins de bornage faisant ; 2° on doit préférer, d'après les règles de salubrité, le sud-est du cimetière au nord-est, afin d'éviter les émanations qui s'élèvent du cimetière habituellement ; 3° pour la même raison, on doit s'éloigner de l'enceinte du cimetière autant que possible toute construction surtout quand elle gaspille et défigure mal à propos un côté du cimetière, or en construisant la maison de classe à l'angle nord-est, sans parler de l'inconfort qu'elle aura à souffrir des pluies et des vents sud-ouest et nord, c'est qu'elle se trouverait placée à la distance de 8 mètres  $\frac{1}{2}$  à peu près de l'église, car il faut observer que le plan du cimetière qu'on présente fait erreur pour l'église, ce n'est que la copie d'un plan dressé en 1845 qui n'a pas été rectifié sur l'état actuel de l'église puisque depuis la confection, l'ancienne sacristie a été démolie et refaite du côté est de l'église, ce qui rapproche l'église de 4 mètres du plan tracé de la maison de classe, tandis que si l'on construisait l'école à l'angle sud-est du cimetière faisant face un chemin vicinal également, elle serait distante de l'église de plus de 23 mètres et à l'abri des grandes pluies et des mauvais vents. Ajoutons encore que la partie sud-est du cimetière ne sert à rien et qu'on pourrait sans rien déranger au cimetière détruire la masse du fossé qui longe la partie sud et y établir un jardin légumier pour l'école. Ces considérations devraient être suffisantes pour faire changer le plan et reporter la construction à faire au sud-est du cimetière au lieu de la placer au nord-est, sous raison plausible, je prie Monseigneur, de nous appuyer. L'évêque s'adresse au Préfet le 20 suivant en demandant la communication du dossier d'école (O1326/1).

Tableau du nombre de décès			
1866	4	1871	6
1867	7	1872	3
1868	1	1873	2
1869	5	1874	2
1870	5	1875	3
Soit 38 décès sur ces 10 années			

1884 (23 janvier) devis de 577, 50 francs pour la construction d'une barrière et la reconstruction de murs de clôture pour le cimetière. Un secours, en raison des charges importantes qui ont pesé sur les ressources de la commune ces dernières années, et l'état de détresse dans lequel elle se trouve, de 400 francs est accordé (O1326/1).

Le Conseil municipal demande l'autorisation le 19 janvier 1884, de vendre de gré à gré la quantité d'arbres excrus dans le cimetière et dans les haies de clôtures, afin de pouvoir combler le déficit de 177, 50 francs restant à sa charge des frais sur le cimetière (O1326/1).

1891 (30 juillet) un secours de 200 francs est accordé pour des travaux de clôture au cimetière.

Une ligne budgétaire consacrée à l'entretien de la clôture du cimetière est décidée le 7 juillet 1954 pour un montant de 17010 francs (207/215).

#### Les concessions de terrain pour sépultures privées dans le cimetière :

La commune adopte la gestion des concessions privées de terrain, suite à l'ordonnance royale du 6 décembre 1843, le 17 novembre 1844. Le Sous-préfet annula la délibération qui prévoyait une taxe de 3 francs pour chaque croix ou signe funéraire placé sur les tombes du cimetière car le décret du 23 Prairial de l'An XII encore en vigueur avait confirmé le droit qu'ont les parents ou amis de faire placer sans avoir besoin d'une autorisation et sans être astreints à aucune rétribution sur la fosse de leurs proches ou de leurs amis, un signe funéraire indicatif de la sépulture quelque-en soit la forme ou la matière (Vire, 4 juillet 1845).

Tarif des concessions en date du 27 mai 1876. Une parcelle de 120 m<sup>2</sup> est destinée aux concessions perpétuelles et trentenaires (O1326/1). Plusieurs tarifs seront adoptés par le Conseil municipal par exemple le 12 décembre 1942, le 17 février 1945, 28 février 1948 (C2989).

#### Quelques contrats de concession de terrain pour sépultures privées :

1887 (20 février) CP à Lecornu Jean-Baptiste, prêtre habitué, rentier, demeurant à la Lande-Vaumont, dans la partie sud du cimetière.

1888 (7 septembre) CP à Félix Dupont, pour sa sépulture et celle de son épouse Lepont Marie, Victoire, dans la partie sud du cimetière.

1889 (5 mars) CP à Virginie Duhamel, veuve de Festu Jean-Baptiste, 4 m<sup>2</sup>, dans la partie sud du cimetière déjà occupée par son mari Festu Jean-Baptiste et par son fils Edouard, Edmond. Ces deux tombes sont l'une auprès de l'autre.

1892 (12 juin) CP à la dame Duhamel Frédéric, veuve, née Anquetil Marie, Victorine, dans la partie sud du cimetière.

1893 (29 septembre) CP à Duboscq Isidore, Cailly Adolphe, propriétaire à Chaulieu, Gosselin Désiré, à Mesnil-Tiboult (Orne) pour la sépulture de Duboscq François dans la partie sud du cimetière déjà occupée par Marie, Jeanne Barbot, son épouse.

1895 (1<sup>er</sup> décembre) CP à madame veuve Champion, née Duhamel Rosalie, 2 m<sup>2</sup> pour sa sépulture au lieu et place où repose son mari dans la partie sud du cimetière.

1902 (4 février) CP à Levesque Victor, 4m<sup>2</sup>, pour en jouir ainsi que sa famille, dont la moitié est déjà occupée par son frère Léon, Arsène Levêque (14).

1905 (12 juin) CP à Augustine Saussey, Emile Allaire, Céline Allaire, pour la sépulture de Victor Allaire, leur père ou époux, dans la partie nord du cimetière (14).

1923 (10 octobre) CP à René Louvel pour la sépulture de son frère Albert Louvel décédé le 19 juillet 1915, mort pour la France (11).



1924 (15 mai) CP à Raphaël Levesque pour sa famille et son épouse née Marie Lebarbey décédée le 27 février 1924, à droite de la grille d'entrée.

1924 (15 mai) CP à Victorine Levesque née Eugène Chénel pour sa famille et elle-même, au nord de l'église.

1924 (15 mai) CP à la veuve Auguste Lepeltier née Maria Desmases, pour la sépulture de son époux Louis, Auguste Lepeltier, décédé le 5 janvier 1924.

1927 (25 avril) CP à madame veuve Debon née Lepeltier, au sud-est de l'église (15).

1927 (15 décembre) CP à Albert Lecoq pour la sépulture de madame Rohée Armand née Ulfrida Enguehard décédée le 2 février 1925, au nord-ouest de l'église.

1927 (15 décembre) CP à Legris Edouard pour la sépulture de madame veuve Joseph née Deslandes Pauline, décédée le 22 juin 1927, en face de la porte de la sacristie.

1927 (15 décembre) CP à Dubosq Isidore pour la sépulture de madame Dubosq née Lucile, Victorine Leconte, décédée le 9 octobre 1927, au sud de l'église.

1930 (10 avril) CP à la veuve Louvel Alphonse née Victorine Desmottes pour la sépulture de la veuve Honoré Desmottes née Aline Badiou décédée le 18 mars 1929, au nord de l'église proche du portail.

1932 (25 mai) CP à la Veuve Letouzé née Duhamel Léa pour la sépulture de Léonie Guillouet et Eugène Duhamel décédés le 12 juin et 30 septembre 1931 (19).

1932 (23 mai) CP à la veuve Porquet Alexandre, née Anger, pour la sépulture d'Alexandre Porquet le 22 avril 1932 (21)

1932 (1<sup>er</sup> juin) CP à Emile Lepeltier, pour la sépulture de Jules Lepeltier, décédé le 24 mai 1932

1932 (20 novembre) CP à Lepetit Eugène, pour la sépulture de Léonie, Victorine Rondel, décédée le 1<sup>er</sup> mai 1932.

1940 (8 mai) CP à Alexandre Grisard pour la sépulture de Louise Sallot, décédée le 9 janvier 1940

1942 (21 décembre) CP à Lepetit Eugène pour la sépulture de madame Lepetit née prime Julia, décédée le 14 octobre 1938, au sud de l'église.

#### Quelques sépultures dans le cimetière :

1769 (26/8) : Anne Fauvel, femme de Jean Amand, laboureur, 35 ans, par maître Michel Julien Maupoint, curé de Montaigu-les-Bois.

1779 (19/6) : Simon François Banse, procureur au baillage de Vire, décédé au presbytère.

1779 (30/8) : noble dame Marie Léonor des Monts, 69 ans, veuve de Messire Julien des Rotours, chevalier, seigneur de Saint André, seigneur et patron, haut justicier cette paroisse, de Saint Martin et de saint Sauveur de Chaulieu, Crépon, Tallevende, du prieuré de saint Maur sous le château de Vire.

### Presbytère :

L'abbé Mauduit, desservant, dans la visite canoniale du 15 avril 1816 concernant l'état des paroisses pourvues de presbytères : Le desservant de La Lande Vaumont a l'honneur d'observer que le jardin légumier n'est pas clos d'après le malheur des temps et qu'il est entouré du jardin à pommiers qui a été soumissionné à bas prix et qu'il conviendrait bien au presbytère vu qu'il est situé au milieu.

1<sup>er</sup> presbytère construit par Hervieu 1818-1840 (plan)

2<sup>e</sup> presbytère construit 1886-1887 (gros dossier de construction du presbytère : 1887-1888).

La résiliation du bail du presbytère en faveur de l'abbé Vincent est décidée par le Conseil municipal le 19 mai 1929 (132/215).

### Sources archivistiques :

Archives départementales du Calvados : O1326/1-2 administration communale ; O2456 administration communale (1887-1932) ; O2989 administration communale (1907-1948) ; 228EDT37 : église, presbytère, cimetière (An 12-1894) ; 228EDT : délibérations paroissiales (1952-1971) ; G1099 : la Lande Vaumont (la liasse est importante, nombreux comptes, délibérations, contrats de rente (16<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles) ; 14T/16/96/1 : bulletins municipaux de Saint-Germain-de-Tallevende-La Lande-Vaumont (1983-2016).

Archives du diocèse de Bayeux : dossier paroissial ; visites décanales.

Archives du diocèse de Coutances et Avranches : visites archidiaconales du Val de Vire, déposées aux archives départementales de la Manche depuis 2014 :

Vol	An	Fol	Vol	An	Fol	Vol	An	Fol	Vol	An	Fol	Vol	An	Fol
1	1674	51	8	1690	49	15	1701	39	22	1720	xx	29	1730	45
2	1682	42	9	1691	51	16	1703	42	23	1721	39	31	1734	xx
3	1683	72	10	1693	51	17	1704	49	24	1723	xx	32	1736	29
4	1684	58	11	1695	53	18	1707	54	25	1724	54	33	1738	19
5	1685	67	12	1697	62	19	1708	42	26	1725	46	34	1753	xx
6	1686	69	13	1698	36	20	1716	33	27	1726	xx			
7	1689	45	14	1700	39	21	1717	33	28	1727	25			

Visites archidiaconales Val de Vire : 1 Mi 463/16 (1685-1691) ; 1 Mi 463/17 (1691-1701) ; 1 M i 463/18 (1701-1720).

Archives municipales des deux communes.

Jacky Brionne

Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

Fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire

5 juin 2016. Edition corrigée en date du 19 octobre 2016.